ment contre le bill réparateur, principalement durant la campagne électorale de Haldimand, mais il n'y a certainement pas dans ces propositions des commissaires rien qui justifie leur langage

Le point sur lequel les catholiques du Manitoba insistent, c'est que des instituteurs catholiques soient donnés aux enfants catholiques et non qu'il leur soit donné des écoles inefficaces, il n'y a aucune raison pour que les garanties en vertu desquelles Manitoba est entrée dans la Confédération Canadienne ne soient pas fidèlement observées.

MM. Sifton et Cameron, au nom du gouvernement du Manitoba, s'opposèrent à ces propositions simplement par des subtilités, allant à dire que les écoles catholiques telles que proposées par les commissaires seraient nécessairement inférieures, et que c'était contre les intérêts du public qu'il y eut séparation des enfants des différentes croyances religieuses.

Les propositions des commissaires fédéraux n'étaient pas immuables quant aux détails, si le gouvernement Greenway avait montré quelque disposition conciliatrice, mais au contraire ils se plaignirent de ce que la discussion du bill réparateur maintenant devant le parlement n'avait pas été arrêtée. Il est évident, par là, que le seul but du gouvernement du Manitoba en entrant en conférence, était de défaire le bill réparateur, ou de le faire renvoyer à une autre année, et peut-être, ainsi l'empêcher tout à fait de devenir loi.

"*The Casket,*" *Antigonish, N.-E., 9 avril 1896.*

"Le rapport officiel des négociations entre les commissaires fédéraux et les représentants du gouvernement du Manitoba, tout en enlevant le dernier espoir d'un règlement volontaire de la question des écoles, est satisfaisant, vu qu'il fait disparaître de l'air les nuages de poussière qui avaient été soulevés intentionnellement autour du sujet, et laisse la question claire et distincte. Nous savons maintenant ce que Manitoba fera et ne fera pas pour effectuer un arrangement. Les commissaires demandèrent au gouvernement du Manitoba d'édicter une loi, dans les villes et cités où il y a des élèves catholiques en nombres considérables, un système pratiquement le même que celui obtenu par la pratique dans la cité d'Halifax, et le gouvernement du Manitoba, par ses représentants autorisés, refusa carrément même de considérer la proposition—non par rapport à l'arrêté réparateur ; non par rapport au bill réparateur ; non parce qu'ils étaient montés ; non à cause de leurs menaces de coercition ; mais parce qu'il était opposés au principe des écoles séparées sous toutes formes. En d'autres mots, ils assurèrent les commissaires fédéraux qu'ils étaient sincères dans ce qu'ils disaient quand ils déclaraient dans leur dernière communication officielle sur le sujet qu'ils "rejetaient positivement et définitivement la proposition d'établir un système d'écoles séparées d'aucune forme." Ils sont allés devant le pays, disent-ils, avec ce programme, et ayant été élus sur ce programme, il leur est impossible maintenant de s'en séparer. Ils ont brûlé leurs vaisseaux, et ne peuvent reculer. Par conséquent ils ne peuvent même pas considérer la proposition d'établir le système d'écoles d'Halifax."

* * * * * * * * *

Comme un sacrifice pour l'amour de la paix, la minorité manitobaine, il semblerait, a consenti d'accepter le système d'Halifax, bien qu'il leur eût été garanti beaucoup plus ; mais le gouvernement Greenway refuse positivement de leur donner cela, et offre quelque chose qu'ils ne peuvent accepter.

Du North-West Review, 8 avril 1896.

MOYENS LUMINEUX.

Les commissaires d'Ottawa peuvent être assurés de notre profonde gratitude pour leurs efforts honnêtes et patients en notre faveur. Rien ne pouvait excéder ni même égaler la bonne et généreuse hospitalité de Sir Donald A. Smith, le calme raisonnement de l'honorable M. Dickey et l'urbanité inaltérable de l'honorable M. Desjardins.